

DEC170483DRH

Décision portant nomination de M. Jérôme PARET aux fonctions de chargé de mission.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;



www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Jérôme PARET, ingénieur de recherche 1^{ère} classe, responsable du service des ressources humaines de la délégation Ile de France Ouest et Nord, est nommé chargé de mission auprès du directeur général délégué aux ressources pour la Direction des ressources humaines, du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017. Sa mission a pour objet de venir en appui à la mission « Animation et professionnalisation de la filière RH ».

Pour l'exercice de cette mission, M. Jérôme PARET demeure affecté à la Délégation Ile de France Ouest et Nord.

Article 2

Du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017, M. Jérôme PARET percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Ile de France Ouest et Nord.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

09 FEV. 2017


Alain Fuchs